

TRANSFERTS MONÉTAIRES INTERNATIONAUX RECUS PAR LES MÉNAGES AU CAMEROUN

TAMO MBOUYOU Eric Stève, IFORD

FOPA DIESSE Théophile Armand, IFORD

Résumé

Cette étude avait pour principaux objectifs de dresser le profil des ménages bénéficiaires de transferts monétaires internationaux selon le montant reçu, d'identifier les facteurs susceptibles d'influencer la probabilité pour un ménage de recevoir un transfert monétaire international d'un montant donné et d'évaluer l'impact des transferts sur les conditions d'existence des ménages bénéficiaires. Pour ce faire, les données issues de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM3) réalisée en 2007 ont été utilisées.

Le profil des ménages bénéficiaires de transferts monétaires internationaux varie selon le montant reçu. Pour des montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA, les principaux ménages bénéficiaires se localisent dans les régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud et du Sud-Ouest. Ils ont un niveau de vie moyen et ont à leur tête un chef de niveau d'instruction primaire. La taille du ménage varie de 5 à 7 individus. Pour ce qui est des montants d'au moins 200 000 FCFA, les ménages bénéficiaires habitent les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est. Leur niveau de vie est le plus faible. Les chefs de ménage sont sans instruction et travaillent dans l'agriculture informelle. Quant à la taille du ménage, elle est d'au moins 8 individus.

Les facteurs explicatifs du montant d'argent reçu par le ménage sont la région de résidence, la taille du ménage, son niveau de vie et le groupe socioéconomique du chef de ménage. Toutefois, certains facteurs sont spécifiques à une catégorie précise de montants et un seul (la région de résidence) est commun à toutes les catégories. La taille du ménage et le groupe socioéconomique du chef de ménage influencent uniquement les montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA ; il en est de même du niveau de vie pour ce qui est des montants d'au moins 200 000 FCFA. Comme implications, les transferts monétaires internationaux permettent une hausse de 31,7 % en moyenne des dépenses par tête au sein des ménages bénéficiaires.

Le Gouvernement camerounais doit promouvoir l'utilisation des transferts à des fins productives ; cela permettra de réduire la dépendance des ménages à leur égard. Il doit mieux former les bénéficiaires pour une utilisation à bon escient des fonds reçus.

Abstract

The main objectives of this study were to provide a profile of households receiving international money transfers depending on the amount received and to identify factors that may influence the probability for a household to receive a certain amount of money sent from abroad. It also assessed the impact of those transfers on the living conditions of beneficiary households. Thus, this study made use of data collected during the Third Household Survey in Cameroon (ECAM3), conducted in 2007.

The profile of households receiving money sent from abroad varies according to the amount received. For amounts between CFAF 1000 and 200 000, the majority of beneficiary households are found in the Centre, Littoral, West, North West, South and Southwest regions. They have an average standard of living and their household heads have a primary education level. The household size varies from 5 to 7 individuals. Regarding amounts above CFAF 200 000, beneficiary households live in the Far North, North, Adamawa and East regions. Their standard of living is very low. Their household heads are uneducated and they are involved in informal farming. These households have at least 8 individuals.

The factors explaining the amount of money received by households are the region of residence, the size of the household, its standard of living and the socio-economic group of the household head. However, some factors are peculiar to specific amounts and only one (the region of residence) is common to all amounts. The size of the household and the socio-economic group of the household head only affect amounts between CFAF 1000 and 200 000, and this is the case for the standard of living for amounts below CFAF 200 000. Thus, international money transfers allow an increase of about 31.7% on the expenditures per capita in beneficiary households.

The Cameroon Government should promote the use of transfers for productive purposes. That will increase the independency households. There is also a need to train beneficiaries for a better management of funds received.

INTRODUCTION

La crise économique qu'a connue l'ensemble des pays en développement et tout particulièrement ceux d'Afrique au sud du Sahara, il y a plus d'une vingtaine d'années, a eu des conséquences « désastreuses » pour ces pays notamment au plan socioéconomique. Le déficit de la balance des paiements, l'augmentation de la dette extérieure, la hausse du chômage et la baisse des investissements sociaux entre autres, ont eu pour principales conséquences d'accroître les flux migratoires Sud-Nord. On observe de plus en plus d'hommes et de femmes n'hésitant pas à braver d'innombrables obstacles pour se rendre dans les pays dits « développés » (Charef, 2009).

La globalisation progressive des échanges à travers le monde a donné aux mouvements internationaux de nouveaux attraits. Ils ont acquis une portée globale, des allures plus flexibles et des modes de régulation plus avancés (Simmons, 1995). Sur le plan socioculturel, on peut constater une intensification et une complexification des pratiques et stratégies, des réseaux, des flux migratoires internes et internationaux avec le développement de l'émigration clandestine (Mimché et al, 2005). Les transferts de fonds constitueront, dans un cadre familial, un aspect endogène du processus migratoire (Straubhaar et Vadean, 2005). En effet, l'émigration sera, le plus souvent, le résultat d'une stratégie familiale de diversification de revenus et de couverture dans un contexte d'incertitude.

Selon les chiffres officiels de la Banque mondiale en 2010, les travailleurs émigrés ont envoyé 325 milliards de dollars à leurs familles restées dans leur pays d'origine, soit une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente. Les envois à destination du Cameroun n'ont pratiquement pas cessé de croître. Bien que représentant une très faible proportion du PIB (0,8% du PIB en 2008 contre 0,1% en 2000), ces envois sont passés de 103 millions de dollars US en 2004 à 148 millions en 2010 (Banque mondiale, 2011).

Les transferts monétaires constituent, au plan macroéconomique, une source importante de devises augmentant le revenu national et finançant une partie des importations nécessaires à la croissance. Ils contribuent à réduire le déficit d'épargne intérieure, qui caractérise la plupart des économies en développement, et permettent ainsi le financement des investissements. Au plan microéconomique, bien qu'il ressorte des nombreux travaux sur cette question des conclusions assez divergentes d'un pays ou d'un chercheur à l'autre (Gabas et Coussy, 2007), il existe un point faisant l'unanimité auprès de ces chercheurs, celui de l'impact positif des

transferts monétaires sur la pauvreté. Les envois de fonds des migrants à destination de leur famille d'origine servent à l'entretien de celle-ci. Au Cameroun, ils sont généralement destinés à la satisfaction des besoins tels que l'alimentation, l'éducation, le logement et les soins de santé (Kamdem, 2007, Tchékoumi, 2008, Schmelz, 2007). Grâce à leur effet contracyclique sur l'économie, c'est-à-dire augmentant durant les périodes de récession et diminuant en périodes d'expansion, les transferts aident en effet les ménages bénéficiaires à maintenir leur niveau de bien-être et à mieux répartir dans le temps leurs dépenses de consommation, surtout pour ceux qui pratiquent des activités saisonnières comme les agriculteurs (Daffé, 2009).

Consciente du lien important qui existe entre les migrations internationales et le développement et de la nécessité de traiter cette question afin de permettre aux pays d'origine, de transit et de destination de relever les défis et d'exploiter le potentiel positif des migrations, l'Assemblée générale des Nations Unies réunie dans le cadre de sa Soixante-troisième session en 2008 invite les pays d'origine et de destination à prendre, conformément à leur législation nationale, les mesures appropriées pour faciliter la participation des migrants au développement de leur pays d'origine.

Dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'Etat du Cameroun s'est décidé à ramener le taux de pauvreté de 40 % en 2007 à 25,1 % à l'horizon 2015 (DSCE¹, 2009). L'atteinte d'un tel objectif passe nécessairement par la mobilisation de toutes les ressources (notamment financières) tant au niveau national qu'international ; les transferts monétaires internationaux constitueraient ainsi une ressource importante permettant de lutter efficacement contre la pauvreté.

Compte tenu de tout ce qui précède, cette étude se propose de répondre aux questions suivantes : Qui sont les bénéficiaires de transferts monétaires internationaux ? Quels sont les facteurs influençant la probabilité de recevoir un montant d'argent donné ? Quel est l'impact de ces transferts sur les conditions d'existence des bénéficiaires ? Elle a ainsi pour objectifs de dresser le profil des ménages selon le montant reçu, d'identifier les facteurs explicatifs du montant reçu par ces ménages et d'évaluer l'impact de ces transferts sur leurs conditions d'existence.

¹ Document de stratégie pour la croissance et d'emploi

I. Transferts monétaires internationaux au Cameroun

La Banque mondiale évalue les flux entrant de transferts au Cameroun à 103 millions de dollars US en 2004, 130 millions en 2006, 162 millions en 2008 et on estime (toujours selon la même source) ces flux à 148 millions en 2010².

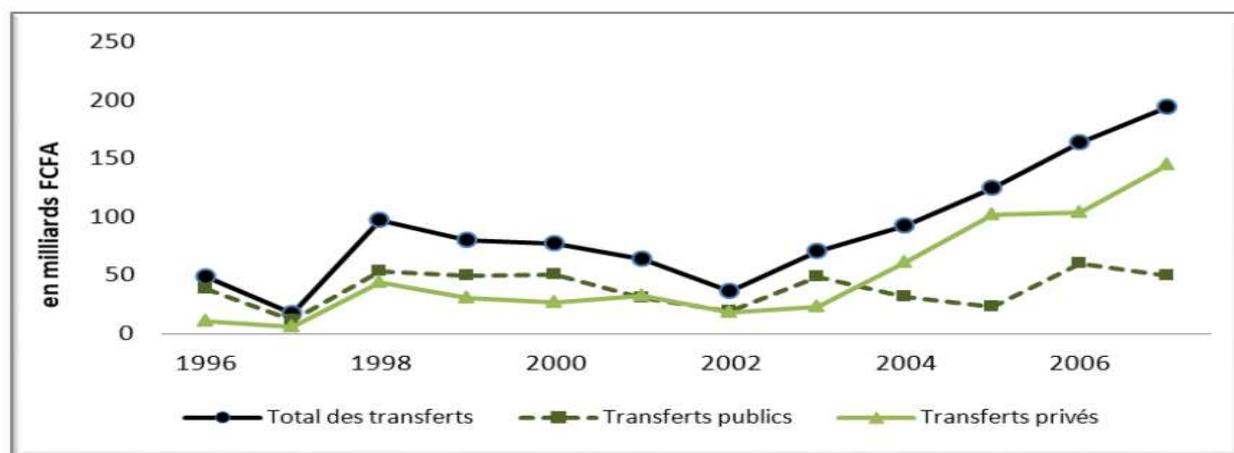
Tableau 1: Évolution des flux entrants de transferts au Cameroun (2003-2010)

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Montants des transferts en US\$	76	103	77	130	167	162	148	148

Source : www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances, consulté le 15 janvier 2011.

Aussi, les transferts de fonds de la diaspora camerounaise à destination de son pays d'origine représentent des sommes importantes comparativement aux transferts publics. Ceux-ci sont depuis plusieurs années déjà supérieurs aux transferts publics, comme l'illustre le graphique 1. Les transferts privés constitueraient donc d'importantes sources de financement de l'économie camerounaise à condition qu'ils soient davantage orientés à des fins d'investissement et non de consommation.

Graphique 1. : Evolution des transferts nets reçus (1996-2006)



Source : MINFI/DAE/MINEPAT, 2010.

II. Présupposées théories sur le volume des montants transférés

La théorie néoclassique demeure la plus utilisée dans l'explication du processus décisionnel de la migration mais l'une de ses principales limites est qu'elle n'aborde pas la question relative aux transferts de fonds effectués par les migrants à destination de leur pays d'origine.

² La baisse observée entre 2008 et 2010 pourrait s'expliquer par la crise financière mondiale survenue en 2008.

Ce n'est qu'avec la *nouvelle économie des migrations* que cette question sera abordée. Cette dernière décrit la migration comme étant le résultat d'une stratégie familiale et non individuelle de diversification de revenus et de couverture dans un contexte d'imperfection du marché et d'incertitude. En montrant comment l'attitude d'une famille de paysans envers le risque peut conduire à la migration d'un de ses membres, Stark (1991) propose un nouveau cadre pour l'analyse économique des migrations de travail. Il envisage la migration comme étant une forme de couverture face aux aléas de la production dans le secteur traditionnel. La migration assure ainsi une dispersion des sources de revenu et permet éventuellement l'adoption de techniques de production plus risquées que les techniques traditionnelles grâce au versement de transferts.

Les transferts permettent également d'assurer une certaine mobilité sociale et le maintien des racines rurales et communautaires grâce notamment à une transition économique plus « décente » (Lerch, 2006). En plus d'une amélioration absolue du revenu, l'envoi par le ménage d'un ou plusieurs de ses membres à l'étranger vise également une amélioration relative du même revenu par rapport aux autres ménages du groupe pris pour référence. « *Si dans une communauté le revenu des ménages aisés s'accroît alors que celui des ménages pauvres reste inchangé, la frustration relative de ces derniers s'accroît et, en conséquence, leur tendance à participer à la migration internationale augmente* » (Zlotnik, 2003, p58). Ainsi, l'inégalité des revenus entre ménages peut être des facteurs importants pour la réception de *remittances*.

La littérature distingue en général deux approches explicatives du volume des montants transférés : l'approche par l'offre et celle par la demande. La première utilise les caractéristiques socio-économiques et démographiques du migrant dans le pays d'accueil (facteurs d'offre) et la deuxième celles du ménage dans le pays d'origine (facteurs de demande).

Le montant transféré dépend des possibilités du migrant dans son pays d'accueil, c'est-à-dire, de son revenu et de la partie qu'il épargne (Straubhaar et Vadean, 2005). En effet, la constitution d'une épargne de précaution entraîne une diminution des montants consacrés aux transferts (Jelili et Jellal, 2002). Lucas et Stark, en 1985, montrent à l'aide de données empiriques sur le Botswana qu'une augmentation de 1 % du salaire d'un émigré entraîne, toutes choses égales par ailleurs, une augmentation du montant des transferts allant de 0,25 %

pour les bas salaires à 0,73 % pour les salaires élevés ; tout ceci dépend bien entendu de la conjoncture du pays d'accueil (Henkinbrant, 2001).

L'âge, le sexe et la durée du séjour du migrant ont une influence sur l'envoi et les montants envoyés par le migrant. La relation entre l'âge du migrant et la probabilité de faire parvenir des fonds prend la forme d'U renversé : « *the odds of remitting increase until the late forties and then decline with advancing age* » (Durand et al., 1996, p255). Ces envois sont assez fréquents aux jeunes âges d'activité mais diminuent au fur et à mesure que l'on se rapproche de la retraite. D'après Lucas et Stark (1985), les envois de fonds des femmes sont plus élevés que ceux des hommes. Mangalu (2010) montre dans une étude sur les déterminants des transferts de fonds des émigrants congolais que les femmes ont une plus grande propension à envoyer de l'argent à destination de leur pays d'origine que les hommes, leur rôle social les rendant davantage sensibles au devoir de soutenir la famille. Les hommes quant à eux poursuivent très souvent des intérêts personnels (Lerch, 2006).

Il se dégage de la littérature deux principales conclusions relativement à l'influence de la durée du séjour du migrant dans le pays d'accueil sur la propension de ce dernier à effectuer un transfert à destination du ménage d'origine. La première stipule que la durée du séjour influence négativement la propension du migrant à effectuer un transfert. En effet, un séjour de longue durée s'accompagne, d'après le modèle assimilationniste, d'une rupture des liens avec le pays d'origine et ceci a pour principale conséquence une baisse de la fréquence des envois ou des montants envoyés (Naiditch, 2009 ; Henkinbrant, 2001). En considérant un certain altruisme de la part du migrant, la deuxième stipule quant à elle une influence positive de la durée du séjour sur la propension du migrant à effectuer un transfert. La probabilité de transfert augmente avec la durée de séjour du migrant dans le pays d'accueil (Jelili et Jellal, 2002 ; Mangalu, 2010 ; Diagne et Rakotonarivo, 2010).

Plusieurs auteurs s'accordent sur le fait que le capital humain a une influence positive sur le comportement du migrant en matière de transferts de fonds (Rempel et Loddell, 1978 ; Mangalu, 2010 ; Diagne et Rakotonarivo, 2010). Dans un modèle de co-assurance implicite, l'envoi de fonds est envisagé comme l'élément d'un contrat intergénérationnel lorsque les migrants remboursent leurs parents pour les frais de scolarité qu'ils leur ont occasionnés. Ainsi, la probabilité d'envoi augmente avec le niveau d'éducation du migrant. Toutefois, certains auteurs concluent plutôt à une influence négative du niveau d'éducation sur l'envoi

de fonds (Durand et al., 1996 ; Jelili et Jellal, 2002) ; cela peut s'expliquer par la rupture des liens entre le migrant et sa famille du fait de son intégration voire assimilation.

Plusieurs facteurs se rattachant essentiellement aux pays d'origine du migrant peuvent expliquer le volume des montants reçus par le ménage. Ces facteurs peuvent être regroupés ainsi qu'il suit : le contexte de résidence, les caractéristiques socioculturelles, socioéconomiques et démographiques du ménage.

La localisation du ménage peut influencer la réception ou non par celui-ci des transferts d'un montant donné (Lerch, 2006). Par rapport au lieu de vie, une situation pauvreté relative du ménage peut être un facteur important pour la réception de transferts. Des éléments du contexte tels que l'accès à certaines infrastructures sociales de base et mêmes économiques à l'exemple d'agences de transferts peuvent déterminer la réception de transferts par le ménage (Efionayi-Mäder et al, 2008). Lerch (2006), dans l'étude des déterminants de la réception des transferts de fonds par les ménages albanais, montre que les préfectures les plus urbanisées présentent une probabilité élevée de bénéficier de *remittances*.

Le niveau des ressources dont dispose le ménage peut expliquer les montants d'argent reçus par celui-ci. « *L'envoi de remittances répond le plus souvent au handicap économique et social de la famille* » (Lerch, 2006, p33). Diagne et Rakotonarivo (2010) montrent, dans le cas des ménages sénégalais, qu'un chef de ménage non occupé a plus de chance de bénéficier de transferts que celui exerçant une activité économique. Les transferts lui permettraient ainsi de faire face aux difficultés encourues sur le marché du travail local.

Aussi, plus les conditions de vie d'un ménage sont précaires, plus grandes seront ces chances de bénéficier d'un transfert de même que le risque de voir s'installer une dépendance économique vis-à-vis de ces transferts (Itzigsohn, 1995). L'auteur, dans le cadre d'une étude menée sur quatre pays du Bassin caribéen (Jamaïque, Haïti, République Dominicaine et Guatemala) montre qu'une augmentation du revenu du ménage entraîne baisse de ses chances de bénéficier d'un transfert. Inversement, les transferts ne sont plus aussi indispensables lorsque la situation économique du ménage s'améliore ou que l'écart entre les conditions de vie des migrants et celles des ménages bénéficiaires diminue (Wanner, 2008).

Les ménages dirigés par des femmes ont de fortes chances de bénéficier de transferts que ceux dirigés par des hommes (Itzigsohn, 1995 ; Mangalu, 2010). De même, les ménages dirigés par des jeunes ou des retraités, à l'instar de ceux dirigés par des femmes, sont tout aussi

dépendant des transferts du fait de leur vulnérabilité économique mais aussi sociale (Mangalu, 2010). Lorsqu'on s'intéresse spécifiquement à l'âge du chef de ménage, la probabilité de recevoir des fonds décrit une courbe en U, à l'opposé du U renversé lorsqu'il s'agit de l'envoi des mêmes fonds par le migrant. D'autres variables susceptibles d'agir sur la propension du ménage à recevoir des transferts d'un montant donné sont la taille, la présence d'individus à charge et le nombre d'émigrants et le type de ménage.

Un ménage de grande taille est synonyme de besoins (tout au moins en terme d'alimentation) plus importants. Ainsi, plus elle sera élevée, plus grande seront ses chances de recevoir un transfert (Itzigsohn, 1995 ; Diagne et Rakotonarivo, 2010). En ce qui concerne les individus à charge (individus inactifs), leur présence dans le ménage augmente les chances de réception alors qu'une absence les amenuise (Sana et Massey, 2005). Ces auteurs montrent dans une étude portant sur quatre pays d'Amérique Latine (Mexique, République Dominicaine, Nicaragua et Costa Rica) qu'une proportion élevée d'individus sans emploi au sein d'un ménage accroît ses chances de recevoir un transfert. Le nombre d'émigrants dans un ménage augmente la probabilité de ce dernier de bénéficier des transferts de fonds (Diagne et Rakotonarivo, 2010).

Dans le cadre de cette étude, on se limitera essentiellement à l'approche par la demande, c'est-à-dire aux facteurs propres aux ménages situés dans le pays d'origine du migrant.

III. Aspects méthodologiques

Les données utilisées dans le cadre cette étude sont celles issues de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM) réalisée en 2007 par l'Institut National de la Statistique (INS). L'ECAM3 s'est intéressée à l'émigration internationale en général et aux transferts reçus par les ménages en particulier. La quantification de ces derniers portait sur les douze (12) derniers mois précédant l'enquête et concernait les ménages ayant connu le départ pour l'étranger d'au moins un de leurs anciens membres au cours de la période comprise entre fin 2001 et la date de l'enquête, soit 424 ménages. Les données issues de cette enquête sont globalement de qualité acceptable malgré quelques erreurs d'observations observées sur certaines variables. Le tableau 1 présente la structure des ménages enquêtés et la carte 1, le pourcentage des ménages ayant reçu un transfert international selon la région de résidence.

Compte tenu des objectifs de cette étude, une Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) a été utilisée pour dresser le profil des ménages selon le montant reçu et

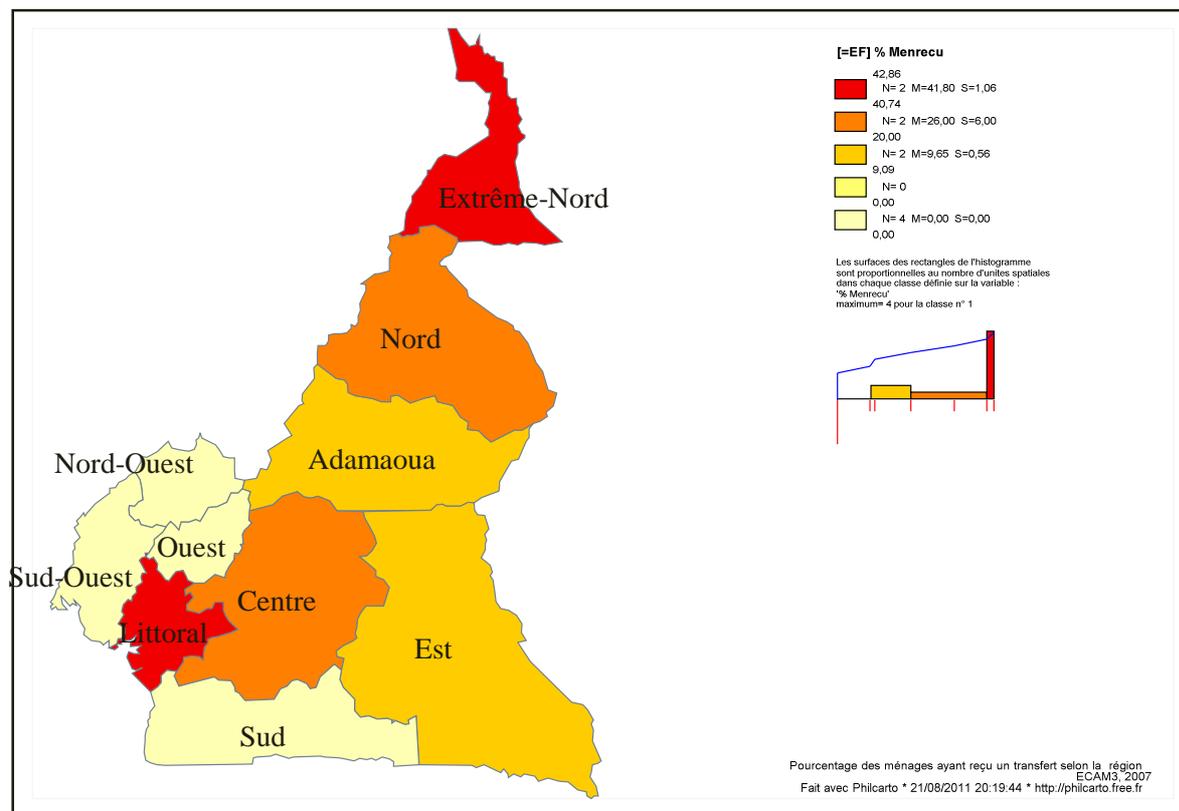
une régression logistique multinomiale non ordonnée pour identifier les facteurs associés à la probabilité, pour un ménage, de recevoir un montant donné. Quant à l'incidence des transferts sur les conditions de vie des ménages bénéficiaires, une approche comparative a été utilisée.

Tableau 1 : Structure et composition des ménages enquêtés selon le montant reçu (montants en milliers de FCFA)

Variables	Pas d'argent reçu		1 - 199		200 - 2000		Chi-deux
	(%)	Effectifs	(%)	Effectifs	(%)	Effectifs	
Région de résidence³							
Yaoundé/Douala (1)	76,8	116	8,6	13	14,6	22	***
Ex-Nord/Nord/Adamaoua/Est (2)	74,6	153	8,3	17	17,1	35	
Autres régions (3)	71,9	44	23,4	15	4,7	5	
Niveau d'instruction du CM							
Sans niveau	74,8	80	12,2	13	13,1	14	ns
Primaire	72,4	89	11,4	14	16,3	20	
Secondaire et plus	76,8	146	9,5	18	13,7	26	
Situation matrimoniale du CM							
Pas en union	75,7	115	9,9	15	14,5	22	ns
En union	74,6	200	11,2	30	14,2	38	
GSE du CM							
public/privé formel	79,4	54	5,9	5	14,7	10	ns
Informel agricole	68,1	94	15,2	20	16,7	23	
Informel non agricole	78,3	130	9,0	15	12,7	21	
Inactifs	77,1	37	10,4	5	12,5	6	
Niveau de vie							
Faible	70,7	99	12,9	18	16,4	23	***
Moyen	78,6	110	14,3	20	7,1	10	
Elevé	75,7	106	5,0	7	19,3	27	
Sexe du CM							
Masculin	74,0	239	10,8	35	15,2	49	ns
Féminin	78,4	76	10,3	10	11,3	11	
Age du CM							
moins de 30 ans	68,6	59	17,4	15	14,0	12	ns
30-39 ans	76,1	89	9,4	11	14,5	17	
40-49 ans	80,6	75	7,5	7	11,8	11	
50-59 ans	73,8	48	7,7	5	18,5	12	
60 ans et plus	74,6	44	11,9	7	13,6	8	
Présence d'inactifs							
Oui	69,4	25	16,7	6	13,9	5	ns
Non	75,5	290	10,2	39	14,3	55	
Taille du ménage							
1-4 personnes	73,7	160	9,7	21	16,6	36	*
5-7 personnes	72,5	95	16,0	21	11,5	15	
8 personnes et plus	83,3	60	4,2	3	12,5	9	
*** p<1%, ** p<5%, * p<10%, ns Non significatif							

³ S'agissant de la région de résidence, le choix d'un tel regroupement s'appuie sur des considérations socioéconomiques. En effet, les régions constituant la Région (2) présentent plusieurs similitudes entres-elles du point de vue du niveau de vie des ménages qui y vivent et de la structure des dépenses de ces derniers (INS, 2008). Aussi, la proportion des ménages qui ont reçu un transfert au cours des 12 derniers précédant l'enquête est assez élevée dans ces mêmes régions à l'opposé des autres régions du pays (voir carte 1).

Carte 1 : Pourcentage des ménages ayant reçu un transfert international selon la région de résidence



IV. Ménages bénéficiaires : leur profil selon le montant reçu

Le graphique 2 met en exergue trois (03) catégories de ménages :

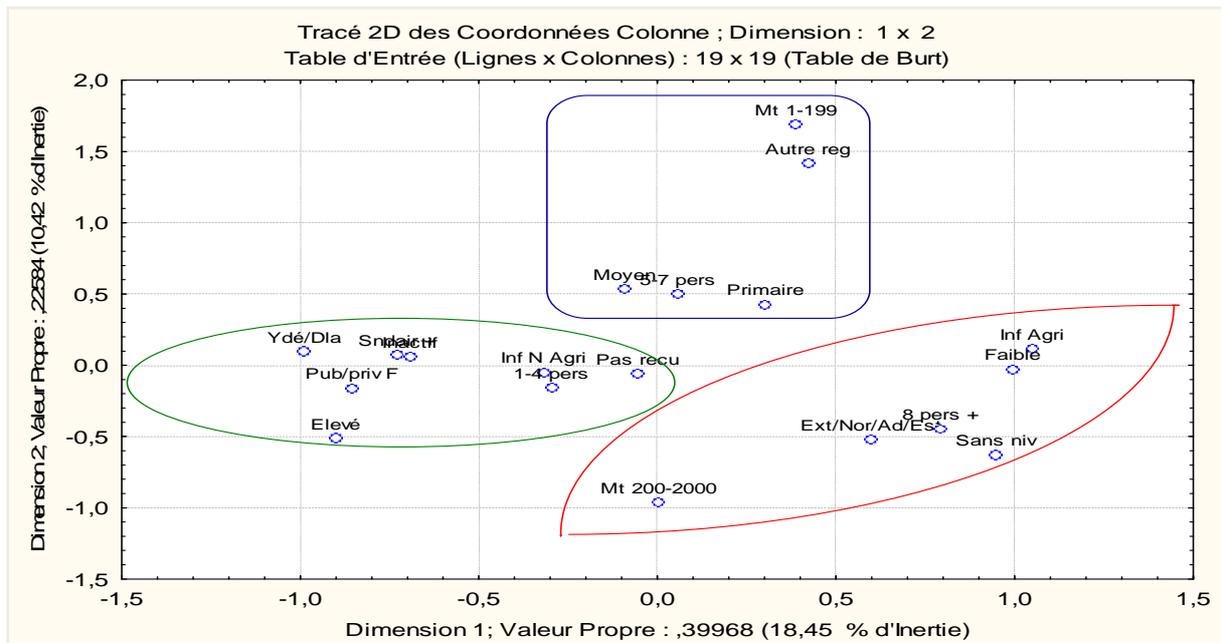
La première est celle des ménages n'ayant pas reçu des transferts au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Ces ménages habitent la région de Yaoundé / Douala (Région 1). Leur niveau de vie est élevé comparativement aux ménages appartenant aux deux autres catégories. Cela peut s'expliquer par le niveau d'instruction élevé du chef de ménage, son groupe socio-économique et la faible taille du ménage. En effet, les chefs de ménage ont pour niveau d'instruction le « secondaire et plus » et on les retrouve dans le public / privé formel ou dans l'informel non agricole. En ce qui concerne la taille du ménage, celle-ci est la plus petite avec 1 à 4 individus comparativement aux ménages issus des deux autres catégories.

La deuxième catégorie est constituée de ménages ayant reçu un transfert dont le montant est compris entre 1 000 et 200 000 FCFA. On y retrouve les ménages habitant l'ensemble constitué des régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud et du Sud-

Ouest (Région 3). Ces ménages ont un niveau de vie moyen et ont à leur tête un chef dont le niveau d'instruction est le « primaire ». La taille du ménage varie de 5 à 7 individus.

La troisième catégorie enfin est celle des ménages ayant reçu un transfert dont le montant est compris entre 200 000 FCFA et 2 000 000 FCFA. Il s'agit des ménages habitant l'ensemble constitué des régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est (Région 2). Leur niveau de vie est le plus faible parmi les trois catégories de ménages et ceci peut s'expliquer par le faible niveau d'instruction du chef de ménage, le groupe socio-économique auquel il appartient et la taille du ménage. Les chefs de ménage sont sans instruction et travaillent dans l'informel agricole. Quant à la taille du ménage, elle est la plus grande avec 8 individus et plus.

Graphique 2 : Profil des ménages selon le montant d'argent reçu



V. Facteurs déterminant le montant d'argent reçu par le ménage

Au seuil de 5 %, les facteurs classés par ordre de contribution décroissant associés au risque de recevoir un montant d'argent donné, sont : *la région de résidence, la taille du ménage, le niveau de vie du ménage et le groupe socioéconomique du chef de ménage*. Pour un montant reçu compris entre 1 000 et 200 000 FCFA, la région de résidence, le groupe socioéconomique du chef de ménage et la taille du ménage ont une influence significative sur la réception d'un tel montant. Quant à un montant d'au moins 200 000 FCFA, seuls la région de résidence et le niveau de vie ont une influence significative.

Influence de la région de résidence

La région de résidence exerce une influence significative sur la réception des deux catégories de montants. Les ménages habitant la région 3 (Autres régions) ont 5,3 fois plus de chances de recevoir ce montant que les ménages habitant la région 2 (Extrême-Nord/Nord/Adamaoua/Est), toutes choses étant égales par ailleurs. En ce qui concerne les montants d'au moins 200 000 FCFA, les ménages habitant la région 3 ont 81 % moins de chances de recevoir ce montant d'argent que les ménages de la région 2.

D'un montant à l'autre, nous remarquons que l'ordre des chances est inversé chez un même groupe. Les ménages de la région 2 ont de fortes chances de recevoir des montants d'au moins 200 000 FCFA, mais moins lorsqu'il s'agit de montant compris entre 1 000 et 200 000 FCFA ; la situation contraire est observée chez les ménages de la région 3, ce qui confirme le profil dressé précédemment. De tels résultats peuvent s'expliquer par la différence de niveau de vie des ménages vivant dans ces deux régions. Les ménages se localisant dans la région 2 ont un niveau de vie, mesuré par les dépenses moyennes annuelles par équivalent-adulte, parmi les plus faibles du pays contrairement aux ménages habitant la région 3 (INS, 2008) ; ce qui expliquerait que l'on retrouve dans cette même région la proportion la plus élevée de ménages ayant reçu de transferts internationaux (voir carte 1). Afin de réduire voire d'éliminer ce gap, les ménages de la région 2 reçoivent moins de montants compris entre 1000 et 200 000 FCFA mais davantage de montants supérieurs ou égaux à 200 000 contrairement aux ménages qui habitent la région 3.

Au plan régional, le Sud-Ouest, l'Ouest, le Sud et le Littoral ont un taux de pauvreté d'environ 30% contre 41,2% dans la région du Centre. Il avoisine 50% dans le Nord-Ouest, l'Est et l'Adamaoua, et est au-delà de 60% dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Près de 40% d'individus classés dans le quintile le plus pauvre au Cameroun vivent dans l'Extrême-Nord et 17% dans le Nord (INS, 2008).

Aussi, l'analyse de la structure des dépenses des ménages camerounais révèle que les dépenses de consommation occupent le premier rang chez les ménages de la région 2, avec près de 50 % du total des dépenses, suivi des dépenses de logement contrairement aux autres régions (INS, 2008). Ceci montre que ces ménages ont du mal à satisfaire leurs besoins essentiels d'où cette propension élevée à recevoir davantage des montants d'au moins 200 000 FCFA que des montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA.

Le dynamisme économique de chacune de ces régions peut également justifié de tels résultats. Les régions les plus touchées par le sous-emploi⁴, en l'occurrence l'Extrême-Nord et le Nord (où le taux de sous-emploi excède 80 % contre un taux global de 69,6 % d'après l'ECAM3), sont celles qui abritent les ménages ayant plus de chances de recevoir des montants importants, c'est-à-dire d'au moins 200 000 FCFA, par rapport aux ménages des autres régions du pays. Ce résultat paraît assez paradoxal lorsqu'on le compare à celui obtenu par Lerch (2006) en Albanie. L'auteur montre en effet que les ménages habitant les préfectures les plus économiquement dynamiques (avec d'importantes créations d'entreprises), présentent une probabilité élevée de bénéficier de *remittances*.

De même, le faible taux d'urbanisation de la région 2 expliquerait la forte propension des ménages habitant cette région à recevoir des montants d'au moins 200 000 FCFA par rapport aux ménages se localisant dans la région 3. En 2010, le taux d'urbanisation de la région 2 était de 29,1 % contre 60 % pour la région 3 (BUCREP⁵, 2010). Selon l'INS (2008), les régions moins urbanisées sont les plus touchées par le sous-emploi, du fait des activités exercées essentiellement dans l'agriculture traditionnelle ou le secteur informel non agricole.

Influence de la taille du ménage

La taille du ménage exerce une influence significative sur les montants reçus par les ménages, notamment ceux compris entre 1 000 et 200 000 FCFA. Les ménages de 5 à 7 individus ont 2,7 fois plus de chances de recevoir un tel montant que ceux d'un à quatre individus, toutes choses égales par ailleurs. Un ménage de grande taille est synonyme de besoins plus importants (tout au moins en termes d'alimentation). En effet, selon l'ECAM3, le taux de pauvreté augmente avec la taille du ménage : il varie de 7,1% dans les ménages unipersonnels à 57,6% dans les ménages pléthoriques (8 personnes et plus). Ces résultats sont conformes à ceux obtenus par des auteurs tels que Itzigsohn (1995), Diagne et Rakotonarivo (2010).

Influence du niveau vie du ménage

S'agissant du niveau de vie, son influence se limite uniquement aux montants d'au moins 200 000 FCFA. Les ménages de niveau de vie faible ont 3 fois plus de chances de recevoir un

⁴ Le sous-emploi vise à quantifier les actifs qui sont soit en chômage soit en situation de sous-utilisation sur le marché en termes de nombre d'heures travaillées involontairement en deçà du volume horaire hebdomadaire fixé par la loi ou gagnant moins qu'un revenu minimum fixé par la loi.

⁵ Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population.

tel montant que les ménages de niveau de vie moyen ; alors que les ménages de niveau de vie élevé ont 2,4 fois plus de chances de recevoir ce même montant par rapport aux ménages moyens, ce qui est paradoxal dans la mesure où la probabilité de recevoir un transfert devrait, d'après la littérature, diminuer avec l'amélioration des conditions d'existence du ménage. Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que la proportion des ménages qui reçoivent ces montants est plus élevée chez les ménages de niveau de vie élevé (19,3 %) que chez les deux autres groupes de ménages (16,4 % et 7,1 % respectivement pour les ménages de niveau de vie faible et moyen). Des résultats similaires ont été obtenus par la DPEE⁶ (2008) dans le cadre d'une étude sur l'*Impact des transferts des migrants sur la pauvreté au Sénégal* ; les données utilisées étant celle de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM) réalisée en 2001. D'après cette étude, la probabilité pour un ménage de recevoir un transfert croît avec le revenu du ménage.

Influence du groupe socioéconomique du chef de ménage

S'agissant du groupe socioéconomique, il exerce une influence sur les montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA. Les ménages appartenant au groupe informel agricole ont 2,5 fois plus de chances de recevoir de ce montant que ceux appartenant au groupe informel non agricole. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que le secteur primaire notamment agricole est celui qui emploie le plus de facteurs à forte intensité en travail (60 % de la population active en 2009) relativement au capital. Cela implique, d'après la théorie néoclassique sur la migration, un salaire d'équilibre bas et par conséquent des conditions de vie pas assez bonnes pour ces ménages. D'après l'ECAM3, les exploitants agricoles forment de loin le groupe le plus pauvre, avec un taux de pauvreté de près de 60% contre 34 % chez les inactifs (étudiants⁷ et inactifs temporaires). Ce type de ménages concentre plus des trois quarts de la population pauvre en 2007 et le risque relatif d'être pauvre pour ces ménages est 2,6 fois plus grand que celui des ménages dont le chef travaille dans l'informel non agricole. Par ailleurs, les conditions de vie de ces ménages sont très souvent soumises aux aléas de la production. Ces ménages « *vivent au rythme des saisons* » et les bouleversements climatiques que connaissent de plus en plus l'ensemble des pays du monde n'arrangent guère les choses. Ils disposent en général d'un capital et de ressources très faibles pour assurer une bonne productivité et constituer des réserves.

⁶ Direction de la prévision et des études économiques, Ministère de l'économie et des finances du Sénégal.

⁷ Ils reçoivent généralement des transferts de leurs parents.

En dehors de ces quatre facteurs, on remarque au seuil de 10 % que l'âge du chef de ménage qui est une variable essentielle dans l'explication de la réception de transferts exerce une influence sur les montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA. En effet, les ménages dirigés par des jeunes (moins de 30 ans) ont 2,4 fois plus de chances de recevoir un tel montant que ceux dirigés par des adultes (30-39 ans). Bien que n'étant pas significatifs au seuil de 5 %, ce résultat est néanmoins conforme aux attentes théoriques.

Tableau 2 : Effets des caractéristiques des ménages sur le risque de recevoir un montant donné

Variables	Odds-ratios	
	1- 199 ^a	200 – 2000 ^a
Région		
Yaoundé / Douala	2,01 ^{ns}	1,00 ^{ns}
Autres régions	5,26 ^{***}	0,19 ^{**}
Extrême-Nord/Nord/Adamaoua/Est	réf.	<i>réf.</i>
Situation matrimoniale du CM		
Pas en union	0,80 ^{ns}	1,01 ^{ns}
En union	réf.	<i>réf.</i>
Niveau d'instruction du CM		
Sans niveau	1,92 ^{ns}	0,58 ^{ns}
Primaire	réf.	<i>réf.</i>
Secondaire et plus	0,72 ^{ns}	0,89 ^{ns}
Groupe socioéconomique du CM		
Public / privé formel	0,98 ^{ns}	1,06 ^{ns}
Informel agricole	2,52 ^{**}	1,68 ^{ns}
Informel non agricole	réf.	<i>réf.</i>
Inactifs	1,56 ^{ns}	0,90 ^{ns}
Niveau de vie		
Faible	0,61 ^{ns}	2,95 ^{**}
Moyen	réf.	<i>réf.</i>
Elevé	0,41 [*]	2,44 ^{**}
Sexe du CM		
Masculin	réf.	<i>réf.</i>
Féminin	0,96 ^{ns}	0,76 ^{ns}
Age du CM		
Moins de 30 ans	2,43 [*]	0,91 ^{ns}
30-39 ans	réf.	<i>réf.</i>
40-49 ans	0,47 ^{ns}	1,02 ^{ns}
50-59 ans	0,41 ^{ns}	1,93 ^{ns}
60 ans et plus	0,20 ^{ns}	1,19 ^{ns}
Présence d'individus à charge		
Oui	3,24 ^{ns}	1,45 ^{ns}
Non	réf.	<i>réf.</i>
Taille du ménage		
1-4 individus	réf.	<i>réf.</i>
5-7 individus	2,65 ^{**}	0,56 ^{ns}
8 individus et plus	0,60 ^{ns}	0,44 ^{ns}

*** p<1%, ** p<5%, * p<10%, ns Non significatif

^(a) Montant en milliers de F CFA.

VI. Impact des transferts sur les conditions de vie des ménages

Après avoir identifié les facteurs explicatifs de la réception de transferts monétaires internationaux suivant leurs montants, il est important que l'on s'intéresse à leur incidence sur les conditions de vie des ménages qui en bénéficient. Il s'agit là d'une question importante au vue de leurs nombreux effets positifs sur le développement des économies d'origine. De plus, la connaissance ces effets serait d'un atout majeur pour l'Etat du Cameroun engagé depuis plusieurs décennies déjà dans la lutte contre la pauvreté.

Pour évaluer l'impact des transferts monétaires sur la pauvreté, il faudrait que ceux-ci en soient la « cause », c'est-à-dire que la réception de transferts par le ménage entraîne une amélioration de ses conditions de vie. Cela suppose donc une double condition à satisfaire à savoir l'existence d'une relation fonctionnelle entre ces deux variables, d'une part, et l'antériorité temporelle de la cause sur l'effet, d'autre part ; la cause étant la réception de transfert et l'effet l'amélioration des conditions d'existence. Il ressort des analyses précédentes qu'il existe bel et bien une relation fonctionnelle entre le niveau de vie et la réception de transferts par le ménage. Cependant, la seconde condition, c'est-à-dire l'antériorité temporelle de la cause sur l'effet, ne saurait être vérifiée compte tenu du caractère transversal des données. En effet, cette dernière condition ne peut être vérifiée qu'en présence d'un échantillon apparié ; c'est-à-dire qu'il aurait fallu qu'on observe un même groupe de ménages avant et après la réception de transferts par ceux-ci.

Toutefois, il existe des méthodes approximatives, malgré leurs limites, qui permettent d'évaluer l'impact d'une variable sur une autre. Dans le cadre d'études similaires, Mangalu (2010), Lututala et Mangalu (2010), Diagne, Rakotonarivo (2010), la DPEE (2008) et Itzigsohn (1995), à partir d'une approche comparative, ont mis en exergue l'incidence des transferts sur les conditions de vie des ménages congolais, sénégalais et du Bassin caribéen. Cette méthode consiste à scinder les ménages en sous-groupes selon leur statut migratoire et comparer leurs conditions d'existence. Une différence entre ces sous-groupes pourrait être considérée comme étant la contribution des transferts de fonds à l'amélioration des conditions de vie des ménages.

Dans cette étude, l'approche monétaire notamment celle relative aux dépenses, a été choisie pour appréhender les conditions de vie du ménage. Celle-ci a l'avantage de tenir compte de la conjoncture alors que la possession de biens, utilisée dans l'approche non monétaire, se fait en

général de manière progressive dans le temps et est donc difficilement rattachable à l'émigration ; dans certains cas, ces biens peuvent être dans le ménage bien avant même le départ du migrant. L'approche monétaire évaluerait mieux les conditions de vie du ménage car, de même que la réception de transferts, elle porte sur les 12 derniers mois précédant la date de l'enquête. Ce choix s'appuie sur les positions de certains auteurs dont celle d'Adams (1991) qui propose, pour évaluer l'impact des transferts, de confronter les parts de revenus que consacrent les ménages aux différentes dépenses en fonction de leur position sur l'échelle de revenus mais aussi de leur statut migratoire.

La méthodologie utilisée dans cette étude s'inspire de celle de la DPEE (2008). Un échantillon de ménages découpé en deux (02) sous-groupes a été utilisé. Ces groupes sont :

- Les ménages sans émigrants et ne recevant pas de transferts ;
- Les ménages ayant au moins un émigrant et recevant des transferts de l'extérieur.

Grâce à une fonction linéaire simple, des estimations des dépenses par tête ont été effectuées à partir du premier sous-groupe et les coefficients obtenus ont été appliqués au second groupe pour obtenir leurs dépenses par tête sans transfert. La série ainsi obtenue a été comparée aux dépenses par tête effectives, c'est-à-dire qui tiennent compte des transferts. L'écart obtenu pourrait ainsi être considéré comme l'apport des transferts dans l'amélioration des conditions de vie des ménages.

L'équation du modèle utilisé est de la forme :

$$Y_i = \beta X_i + \varepsilon \quad (1)$$

Avec

Y_i : Les dépenses par tête du ménage i ;

X_i : Le vecteur des variables explicatives ;

ε : Le terme d'erreur

Les variables explicatives retenues sont la taille du ménage, le nombre de dépendants, le nombre d'actifs occupés et le nombre d'instruis dans le ménage.

En effet, la taille du ménage influence de manière négative la dépense par tête dans un ménage. Si la taille du ménage s'accroît et que le revenu du ménage reste inchangé alors la dépense par tête diminue, toutes choses étant égales par ailleurs. S'agissant du nombre de

dépendants, plus ils ont nombreux, plus la dépense par tête sera faible. A l’opposé, la dépense par tête augmente avec le nombre d’instruis et d’actifs occupés présents dans un ménage. En général, l’instruction détermine la situation d’activité d’un individu et par conséquent le revenu du ménage.

L’équation (1) peut s’écrire de la façon suivante :

$$\text{Log}(\text{Dep}_i) = \beta_0 + \beta_1 \text{Log}(\text{Taille}_i) + \beta_2 \text{Dépend}_i + \beta_3 \text{Actif}_i + \beta_4 \text{Instruit}_i + \varepsilon_i \quad (2)$$

L’estimation des paramètres du modèle a porté sur les ménages sans émigrants et n’ayant pas reçu de transferts au cours des 12 derniers mois précédant l’enquête soit 7690 ménages. Les signes des différents paramètres sont conformes à la littérature et le modèle est relativement adéquat. L’équation obtenue est la suivante :

$$\text{Log}(\text{Dep}_i) = 13,337 - 0,608 * \text{Log}(\text{Taille}_i) - 0,086 * \text{Dépend}_i + 0,121 * \text{Instruit}_i^8 \quad (3)$$

$R^2 = 39 \%$

Après avoir estimé les paramètres du modèle, ces derniers ont été appliqués au sous-groupe constitué de ménages ayant reçu un transfert de l’extérieur au cours des 12 derniers mois précédant l’enquête soit 109 ménages. La série ainsi obtenue correspond à une estimation de leurs dépenses par tête en l’absence de transferts qui est comparée leurs dépenses par tête observées. Les résultats de cet exercice sont résumés dans les tableaux 3, 4 et 5.

Il ressort du tableau 3 que les transferts ont un impact positif sur les dépenses par tête des ménages qui en bénéficient, comme on pouvait s’y attendre. Les transferts reçus sont à l’origine d’une hausse de 31,7 % en moyenne des dépenses par tête des ménages camerounais.

Tableau 3 : Estimation des dépenses par tête

	Sans transferts	Avec transferts	Ecart en pourcentage
Dépense par tête	374 637	548 762	+ 31,7

Les montants sont exprimés en FCFA.

Cependant, les transferts profitent plus aux non pauvres⁹ qu’aux pauvres (tableau 4), ce qui est paradoxale si l’on se réfère à la littérature. La réception de transferts chez les non pauvres

⁸ La variable Nombre d’actifs a été supprimée du modèle du fait de sa forte corrélation avec la taille du ménage.

entraîne une augmentation de 43,8 % de leurs dépenses par tête. Cette hausse est de 60 % chez les ménages appartenant au quintile le plus riche. De tels résultats pourraient s'expliquer par le fait que les ménages bénéficiaires de transferts internationaux sont majoritairement des non pauvres (62,4 %). Ce résultat est confirmé par l'un des résultats précédemment obtenus : un ménage de niveau de vie élevé a plus de chances de recevoir un transfert d'au moins 200 000 FCFA qu'un ménage moyen.

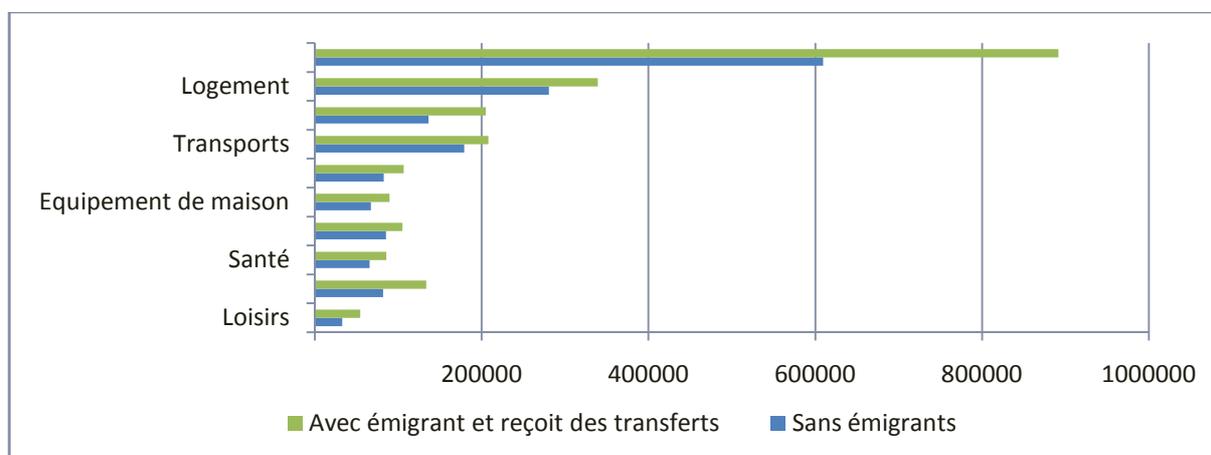
Tableau 4 : Estimation des dépenses par tête par quintile de bien-être

		Sans transferts	Avec transferts	Ecart en pourcentage
Niveau de vie	Pauvres	276 847	180 396	- 53,5
	Non pauvres	433 598	770 865	+ 43,8
Quintile de bien-être	Q1	217 301	130 438	- 66,6
	Q2	337 677	231 907	- 45,6
	Q3	363 283	332 948	- 09,1
	Q4	395 215	512 847	+ 22,9
	Q5	508 715	1 257 584	+ 59,5

Les montants sont exprimés en FCFA.

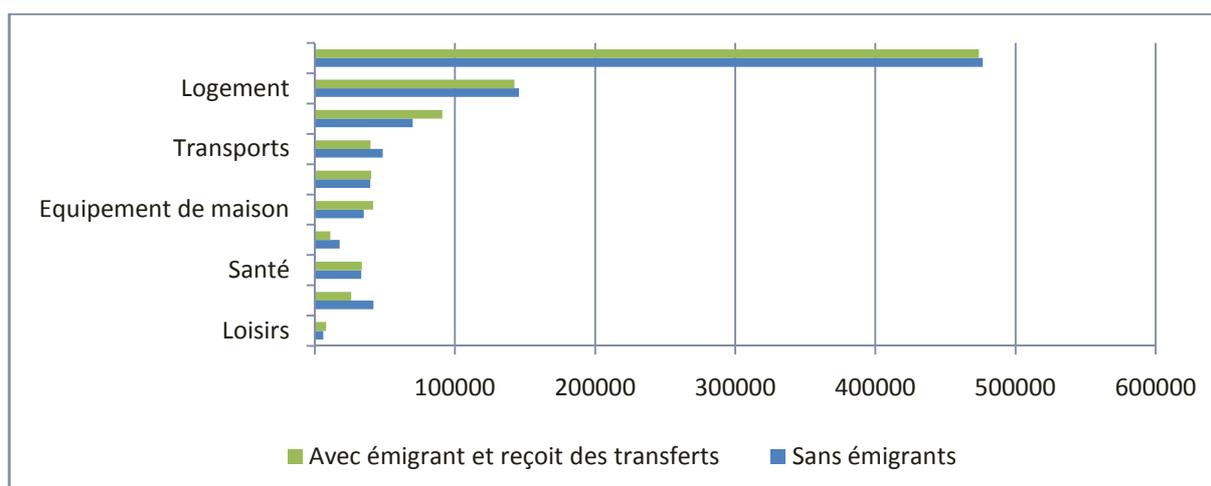
Lorsqu'on analyse la structure des dépenses des ménages par niveau de vie selon le statut migratoire (graphiques 2 et 3), on observe là également que les transferts profitent plus aux ménages non pauvres qu'aux pauvres. On constate chez les non pauvres que les ménages qui bénéficient de transferts ont des dépenses moyennes, quel que soit le type de besoin, supérieures à celles des ménages n'ayant aucun émigrant, ce qui n'est pas le cas chez les pauvres.

Graphique 2 : Structure des dépenses des ménages non pauvres selon le statut migratoire



⁹ En 2007, le seuil de pauvreté au Cameroun était de 269 443 FCFA par équivalent-adulte et par an soit environ 22 454 FCFA par mois ou 738 FCFA par jour.

Graphique 3 : Structure des dépenses des ménages pauvres selon le statut migratoire



S'agissant de l'impact des transferts internationaux sur l'incidence de la pauvreté¹⁰ (tableau 5), 28,4 % des 109 des ménages bénéficiaires vivaient en-dessous du seuil de pauvreté en l'absence de transferts. En présence de transferts, 37,6 % de ces ménages vivent sous le seuil de pauvreté, soit une hausse de 22 % : les transferts internationaux ne permettraient pas une baisse de l'incidence de la pauvreté. Ils seraient en quantité insuffisante pour faire sortir les bénéficiaires de la pauvreté. D'un point de vue méthodologique, la faible taille de l'échantillon utilisé ici pourrait également expliquer un tel résultat.

Tableau 5 : Effets des transferts sur l'incidence de pauvreté

	Sans transferts	Avec Transferts	Ecart en pourcentage
Incidence de la pauvreté (%)	28,4	37,6	+ 21,8

CONCLUSION

Cette étude avait pour principaux objectifs de dresser le profil des ménages bénéficiaires de transferts monétaires internationaux selon le montant reçu, d'identifier les facteurs susceptibles d'influencer la probabilité pour un ménage de recevoir un transfert monétaire international d'un montant donné et d'évaluer l'impact des transferts sur les conditions d'existence des ménages bénéficiaires.

¹⁰ Pourcentage des pauvres au sein d'une population.

Le profil des ménages bénéficiaires de transferts monétaires internationaux varie selon le montant reçu. Les facteurs associés au risque de recevoir un montant d'argent donné sont la région de résidence, la taille du ménage, le niveau de vie du ménage et le groupe socioéconomique du chef de ménage. En ce qui concerne l'impact des transferts sur les conditions d'existence des ménages bénéficiaires, leurs effets sont dans l'ensemble positifs car ils permettent une hausse de 31,7 % en moyenne des dépenses par tête de ces ménages. Cependant, ces transferts profitent davantage aux non pauvres qu'aux pauvres et les montants reçus seraient insuffisants pour faire sortir les bénéficiaires de la pauvreté.

Il convient de préciser que cette étude comporte certaines limites dont les principales sont : la non prise en compte des variables relatives à l'offre de transferts, l'utilisation d'un dispositif transversal au détriment d'un dispositif longitudinal dans l'évaluation de l'impact des transferts sur les conditions d'existence des bénéficiaires et bien évidemment la faible taille de l'échantillon utilisé.

Malgré cet ensemble de limites, quatre (04) principales recommandations peuvent être formulées :

- Multiplier, au plan scientifique, des enquêtes et des études plus approfondies sur les migrations en général, et sur l'émigration internationale en particulier, en relation avec le développement. Une approche multi-niveaux est conseillée car les résultats de cette étude montrent, par exemple, que la région de résidence influence la réception de transferts quel que soit le montant. On pourrait ainsi évaluer la spécificité du contexte de résidence dans l'explication des faits migratoires ;
- Promouvoir, au plan politique, l'attraction et l'utilisation des transferts de la diaspora à des fins productives : exemple du programme *Tres por uno* (trois pour un) mis en œuvre au Mexique et au Salvador (Iskander, 2005). Les ménages bénéficiaires de transferts, regroupés en associations, pourraient apporter une partie des sommes reçues qui seront multipliées par les Pouvoirs publics et permettre ainsi la réalisation de certains projets à caractère économique mais aussi social. Cela permettra aux ménages et à l'ensemble de la communauté d'améliorer de façon quasi permanente leur condition de vie et de sortir définitivement de la pauvreté ;
- Former le capital humain à une meilleure utilisation des fonds reçus, car les résultats de cette étude montrent que les transferts profitent davantage aux ménages non pauvres

qu'aux pauvres. Ces derniers ont à leur tête des chefs à faible niveau d'instruction voir sans instruction ce qui empêche une utilisation efficiente des fonds reçus ;

- Encourager l'utilisation de canaux formels au moment de l'envoi et de la réception d'argent par une meilleure libéralisation de ce secteur d'activité¹¹. Faire jouer la concurrence entre les intermédiaires financiers chargés d'effectuer les opérations relatives aux transferts transfrontaliers permettra de réduire les coûts liés à ces opérations et ainsi permettre l'augmentation des montants reçus.

¹¹ Au Cameroun, les banques et quelques entreprises de transferts internationaux telles que Western Union, Money Gram ou Moneyline ont l'exclusivité d'assurer le paiement des fonds envoyés depuis l'étranger. Pour un pays comptant seulement une dizaine de banques dont les agences se concentrent essentiellement dans les chefs-lieux de région, cette situation restreint l'accès aux paiements internationaux et encourage le recours aux méthodes informelles de transfert d'argent.

Bibliographie

ADAMS R. (1991), « The Economic uses and Impact of International Remittances in Rural Egypt », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 39, pp. 695-722.

BANQUE MONDIALE (2011), www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances, consulté le 15 janvier 2011.

BUCREP (2010), Résultats définitifs du 3^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

CHAREF M. (2009), « Le Maghreb central face à ses migrations : le cas du Maroc », in OUESLATI A. et DUBUS G., *Regards sur les migrations tunisiennes*, Sud Contact, Agadir, pp. 307-338.

DAFFE G. (2009), « Les transferts d'argent des migrants sénégalais : Entre gains de bien-être et risques de dépendance », Communication présentée à la Conférence internationale « Croissance inclusive par l'innovation et le changement technologique, pour l'éducation, le capital social et le développement durable », 6-8 octobre, Dakar, Sénégal, 18p.

DIAGNE A. et RAKOTONARIVO A. (2010), « Les transferts des migrants sénégalais vers la région de Dakar : Ampleur et déterminants », *MAFE Working Paper 9*, 22p.

DIAGNE Y. et DIANE F. (2008), « Impact des transferts des migrants sur la pauvreté au Sénégal », Ministère de l'économie et des finances, DPEE, Document d'Etude, No. 7, 29p.

DURAND J., KANDEL W., PARRADO E., MASSEY D. et al, (1996). « International Migration and Development in Mexican Communitie », *Demography*, Vol. 33, No. 2, pp.249-264.

EFIONAYI-MÄDER D. et al. (2008), « Migration et développement: les enjeux d'une relation controversée », *Annuaire suisse de politique de développement*, vol. 27, No. 2, 9p.

GABAS J et COUSSY J. (2007), « Rapport sur les migrations », *Atelier international : « Banque Mondiale » de Sciences-Po*, 193p.

HENKINBRANT L. (2001) « Les "Migradollars" : Etat des (mé)connaissances » , 84p, disponible sur www.kbs-frb.be, consulté le 02 novembre 2011.

INS (2008), Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM), Rapport principal, 190p.

ISKANDER N. (2005), « Pratiques sociale et projet productif : L'expérience tres por uno (trois pour un) au Zacatecas, Mexico », in *Migrations, transfert de fonds et développement*, OCDE, pp. 265-280.

ITZIGSOHN J. (1995), « Migrant Remittances, Labor Markets, and Household Strategies : A comparative Analysis of Low-Income Household Strategies in the Caribbean Basin », *Social Forces*, Vol. 74, No. 2., pp.633-655.

JELILI B. et JELLAL M. (2002) « Transferts des migrants tunisiens et qualification : théorie et évidence », *Revue d'analyse économique*, vol. 78, No 3, 14p.

JELLAL M. et WOLFF C. (2005), « Dynamique des transferts intergénérationnels et effet de démonstration », *Annales d'économie et de statistique*, No 77, pp.81-107

KABBARA R. (1999), « Transferts de fonds au Cameroun : Altruisme ou contrats intergénérationnels », Rapport de recherche de Maîtrise en sciences économiques, Université de Montréal, 42p.

KAMDEM P. (2007), « Camerounais en Ile-de-France : dynamiques migratoires et stratégies d'insertion socio-spatiale différenciées », Paris, l'Harmattan, Paris, 314 p.

LERCH M. (2006), « Les transferts de fonds des migrants albanais : Facteurs déterminant leur réception », *Etudes du SFM* 45, 101p.

LUTUTALA M. et MANGALU M. (2010), « Migration et conditions de vie des femmes conjointes des migrants en RD Congo », 16p.

MANGALU M. (2010), « Les transferts des émigrés congolais vers les ménages de la ville de Kinshasa : Niveau et déterminants », *MAFE Working Paper* 10, 31p.

MIMCHE H. et al (2005), « La féminisation des migrations clandestines en Afrique Noire », Communication présentée au colloque « Mobilités au féminin », 15-19 novembre 2005, Tanger, Maroc, 22p.

MINEPAT (2010) Etude sur les mesures de soutien à la balance courante du Cameroun, 74p.

NAIDITCH C. (2009), « Trois essais sur les transferts de fonds des migrants », Thèse de Doctorat en Sciences économiques, Université de Paris I, 265p.

REMPEL H. et LOBDELL R. (1978), « The Role of Urban-to-rural Remittances in Rural Development », *Journal of Development Studies*, Vol. 14, No. 3, pp.324-341.

SANA M. et MASSEY D. (2005), « Household Composition, Family Migration, and Community Context: Migrant Remittances in Four countries », *Social Science Quarterly*, Vol.86, No 2, pp.510-528.

SCHMELZ A. (2007), « La diaspora camerounaise en Allemagne : Sa contribution au développement du Cameroun », Eschborn : GTZ, 30p.

SIMMONS A. (1995), « Migration internationale et capitalisme global : Examen critique des théories », in *La sociologie des populations*, Gérard H. et Piché V., Montréal, PUM/AUPELF/UREF, pp 341-364.

STRAUBHAAR T. et VADEAN F. (2005), « Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement », in *Migrations, transfert de fonds et développement*, OCDE, pp. 13-36.

TCHEKOUMI L. (2008) « Interactions diasporas – pays d’origine dans le secteur du développement local au Cameroun : enjeux et perspectives », 10p, disponible sur <http://www.afriksophia.com/index.php?link=detail&id=17>, consulté le 07 septembre 2011.

WANNER P. (2008), « L’apport des migrants au développement : une perspective économique », *Annuaire suisse de politique de développement*, vol. 27, No. 2, 10p.

ZLOTNIK H. (2003), « Théories sur les migrations internationales », in *Démographie : Analyse et synthèse, Les déterminants de la migration, Tome IV*, Caseli G., Vallin J., Wunsch G., Paris, INED, pp. 55-78.